



ARNAUD MONTEBOURG  
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DU REDRESSEMENT PRODUCTIF  
ET DU NUMÉRIQUE

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

[www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

Paris, le 27 juin 2014  
N°179

## **Arnaud MONTEBOURG a co-présidé la 1<sup>ère</sup> réunion ministérielle de l'OCDE sur la conduite responsable des entreprises**

Arnaud MONTEBOURG, Ministre de l'Économie, du Redressement productif et du Numérique, a co-présidé avec la ministre du Commerce extérieur et de l'Aide au développement des Pays-Bas la première réunion ministérielle de l'OCDE sur la conduite responsable des entreprises, un peu plus d'un an après la catastrophe de l'usine textile du Rana Plaza. La France accueillait également le deuxième forum de la société civile organisé par l'OCDE sur le même sujet. Leurs représentants (syndicats, ONG, entreprises) ont exprimé devant la réunion ministérielle leurs demandes et leurs initiatives pour promouvoir la notion de commerce responsable, par la promotion du respect des normes sociales et environnementales dans les chaînes de valeurs internationales, tout particulièrement textiles et minières.

Le Ministre a invité les participants, gouvernements et institutions internationales, à « changer de règles, pour passer à une mondialisation régulée, respectueuse des normes sociales et environnementales ». Il s'agit pour lui de « mobiliser la société tout entière et diffuser le principe selon lequel elle ne doit pas consommer sans conscience ».

La France et les Pays-Bas ont engagé les multinationales impliquées directement ou indirectement dans le drame du Rana Plaza à contribuer volontairement au fond de solidarité pour l'indemnisation des victimes créé début 2014 sous les auspices de l'OIT. Ce fonds, dont les besoins sont estimés à près de 40 millions de dollars, ne réunit aujourd'hui que 17 millions.

Arnaud MONTEBOURG s'est également félicité de l'adoption d'une Déclaration ministérielle appelant à une plus forte diffusion des Principes Directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Le Ministre a appelé à leur mise en œuvre effective, au travers des Points de contact nationaux (PCN) qui agissent comme des relais vers les entreprises et la société civile et salué la qualité du PCN français. Il a manifesté l'engagement éminent de la France sur ce sujet aux côtés des Pays-Bas.

Le Ministre entend prendre rapidement de nouvelles initiatives, par anticipation de la directive européenne à ce sujet, pour améliorer le reporting extra-financier des entreprises, et renforcer leur maîtrise de leur chaîne d'approvisionnement internationale. Un label « Relations fournisseurs responsables » sera promu.

En concluant les débats, Arnaud MONTEBOURG a relevé que l'effort que les gouvernements doivent produire dans ce domaine requiert un changement des mentalités des entreprises et des consommateurs. Le Ministre a appelé les participants, parmi lesquels le commissaire européen au commerce Karel De GUCHT, à rapprocher l'action de l'OMC et l'OIT et à insérer des dispositifs ambitieux en matière de responsabilité sociale et environnementale dans les accords de libre-échange bilatéraux et régionaux.

Plus d'information sur le point de contact national de l'OCDE en France : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/File/398810>

**Contacts presse :**

**Cabinet d'Arnaud MONTEBOURG** : 01 53 18 45 13 – [sec.merp-n-presse@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:sec.merp-n-presse@cabinets.finances.gouv.fr)

Marianne ZALC-MULLER

Sibeth NDIAYE